



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRE

Réunion du 12 Avril 2022

Présidence de : Mme Marie Claude HOUDAYER

Présents : MM. FOUASSIER Yohann, Dominique GARANGER, Jean Paul NOUVEL, Michel PERICHET.

Absents excusés : FORVEILLE Ludovic, Claude MARTINEAU, POTTIER Nicolas.

Assistent : Mme Isabelle MENANT, secrétaire C.D.A, Mickael DUPIN Directeur Administratif, et Pascal SOURDIN.

Séance ouverte à 18 heures

Préambule

Mr Claude MARTINEAU membre du club de l'ES AZE (528829) ne prend part ni aux délibérations ni aux décisions concernant son club.

Mr Yohann FOUASSIER membre du club de l'AMS LE BOURGNEUF LA FORET (519095) ne prend part ni aux délibérations ni aux décisions concernant son club.

Mme Marie-Claude HOUDAYER membre du club de Voltigeur St GEORGES BUTTAVENT (514758) ne prend part ni aux délibérations ni aux décisions concernant son club.

Le procès-verbal de la réunion du 28 Septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

1. APPEL

Appel Les décisions de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en dernier ressort devant la Commission Régionale d'Appel Règlementaire de la Ligue de Football des Pays de la Loire. Ces décisions peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant. Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRE

Réunion du 12 Avril 2022

2. EXAMEN DES DOSSIERS

AHUILLE AL. (522678)

DE OLIVEIRA Joao n'a pas renouvelé
GILLE Damien a démissionné – Ne couvre pas le club.
1^{ère} année d'infraction

AVERTON ES (530228)

0 arbitre au club 0 au statut
En infraction du fait de la montée en D3
1^{ère} année d'infraction

LA BAZOGE MONTPINCON US (532697)

0 arbitre au club 1 au statut
SEILLERY Doniphane – mutation à BREST – formé au club - couvre le club jusqu'en 2022-2023

BAZOUGERS FC (519096)

1 arbitre au club 2 au statut
ELIE Yann – démission en 2019-2020 vers la JA SOULGE – formé au club - couvre le club jusqu'en 2021-2022

LA BIGOTTIERE -ALEXAIN (554129)

0 arbitre au club 0 au statut
1^{ère} année d'infraction

LA CHAPELLE CRAONNAISE (532698)

METAIRIE Thierry n'a pas renouvelé
1^{ère} année d'infraction

FC LA CHARNIE (545668)

VICAIGNE Pascal n'a pas renouvelé
1^{ère} année d'infraction

CHEMAZE AS (522037)

1 arbitre au club 2 au statut
ALLIER Nathan – démission en 2019-2020 vers AMPOIGNE puis l'ANC CHATEAU GONTIER – formé au club - couvre le club jusqu'en 2021-2022

COURBEVEILLE CS (529820)

RAIMBAULT Loïc n'a pas renouvelé
1^{ère} année d'infraction

DESERTINES US (523235)

LEGAY Alex n'a pas renouvelé
1^{ère} année d'infraction

GRAZAY AS (522681)

Situation 2019-2020 : 1 arbitre au club 0 au statut
Lepage Romain – démission le 09/03/22 – Ne couvre pas le club.
1^{ère} année d'infraction

GREZ EN BOUERE (502284)

GUESDON Enzo n'a pas renouvelé
1^{ère} année d'infraction



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRE Réunion du 12 Avril 2022

LASSAY FC (502400)

3 arbitres au club 4 au statut

LEFOULON Yohan – mutation en 2019-2020 vers le District 72 – formé au club -couvre le club jusqu'en 2021-2022

LAVAL MAGHREB JS (581445)

Rectificatif situation informative PV 28/09/21

0 arbitre au club 0 au statut

2^{ème} année d'infraction

LOUPFOUGERES FC (523237)

1 arbitre au club 0 au statut

METIVIER Laurent a renouvelé le 04/12/22 – en dehors de la période requise – ne couvre pas le club.

MAISONCELLES ES (524234)

MARIE Frédéric n'a pas renouvelé

1^{ère} année d'infraction

MONTIGNE LE BRILLANT AS (526701)

0 arbitre au club 1 au statut

JAUNAY Teddy – démission en 2020-2021 pour l'US MERAL-COSSE – formé au club – couvre le club jusqu'en 2022-2023

MOULAY SPORTS (527412)

THIBEAU Corentin n'a pas renouvelé

1^{ère} année d'infraction

PARIGNE SUR BRAYE (529592)

GUILLARD Jacques n'a pas renouvelé

1^{ère} année d'infraction

PORT BRILLET SCL (502314)

0 arbitre au club 1 au statut

THILLIEZ Marine – mutation en Normandie – formé au club - couvre le club jusqu'en 2023-2024

QUELAINES ES (501970)

MONIER Alexandre et POIRIER Enzo n'ont pas renouvelé

1^{ère} année d'infraction

SUD OUEST MAYENNAIS FC (519960)

CORNET Tanguy n'a pas renouvelé

1^{ère} année d'infraction

VAUDAIGU FC (546252)

0 arbitre au club 1 au statut

DECOUX Etienne – démission en 2020-2021 – formé au club – couvre le club jusqu'en 2022-2023

VOUTRE CA (502234)

BOURAYON Tony n'a pas renouvelé

1^{ère} année d'infraction



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRE
Réunion du 12 Avril 2022

SITUATION DES CLUBS VIS-A-VIS DU STATUT DE L'ARBITRAGE au 31 MARS 2022

Les tableaux sont consultables en Annexes 1 et 2

Prochaine réunion : À définir.

Séance levée à 19 h 30.

LA PRÉSIDENTE de séance,
Marie Claude HOUDAYER.

Annexe 1 - Situation des clubs au titre de l'article 41.1 du Statut de l'Arbitrage

				OBLIGATION				ANALYSE INFORMATIVE							
N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Niveau	Nombre d'arbitres requis			Situation au 31/03/2022							
					Total	Dont Majeur	dont formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours	Nombre d'arbitre répertorié				Nombre d'arbitre manquant	Année d'infraction	Références Sportives	
								Total	Dont Majeur	Dont Très jeune Arbitre	dont formé et reçu avant le 31 mars de la saison en cours			Mutés 2022-2023	Accession
522678	AHUILLE			D1	2	1		0	0			-2	1	4	
502188	AMBRIERES CIGNE			D1	2	1		4	2		2				
501954	ANDOUILLE			D1	2	1		2	2						
531062	ARGENTON NOTRE DAME			D3	1			1							
520665	ARGENTRE			D1	2	1		1	1			-1	1	4	
510494	ARON	1	2	D1	2	1		2	2						
551137	ASTILLE COSMES			D2	1			1							
528601	ATHEE			D3	1			1							
530228	AVERTON			D3	1			0				-1	1	4	
528829	AZE			D2	1			3							
518642	LA BACONNIERE		1	D2	1			0				-1	2	2	
517121	BALLEE		1	D2	1			2							
548732	BALLOTS			D3	1			2							
532697	LA BAZOGE MONTPINCON			D2	1			1							
519096	BAZOUGERS			D4	0			2							
522679	BEAULIEU SUR OUDON			D3	1			1							
554129	LA BIGOTTIERE ALEXAIN	3		D3	1			0				-1	1	4	
530240	BOUCHAMPS LES CRAONS			D3	1			1							
519095	LE BOURGNEUF LA FORET			D1	2	1		3	1						
516188	BRECE			D3	1			2							

OBLIGATION

ANALYSE INFORMATIVE

N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis			Situation au 31/03/2022									
				Niveau	Total	Dont Majeur	dont formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours	Nombre d'arbitre répertorié				Nombre d'arbitre manquant	Année d'infraction	Références Sportives		
								Total	Dont Majeur	Dont Très jeune Arbitre	dont formé et reçu avant le 31 mars de la saison en cours			Mutés 2022-2023	Accession	
560709	LA BRULATTE-LA GRAVELLE			D4	0			0								
519704	CHAILLAND		4 et plus	D3	1			0				-1	4 et plus	0		NON
511503	CHAMPGENETEUX		1	D3	1			0				-1	2	2		
502283	CHANTRIGNE			D1	2			2	1							
532698	LA CHAPELLE CRAONNAISE			D3	1			0				-1	1	4		
521043	CHARCHIGNE			D3	1			1								
545668	LA CHARNIE			D3	1			0				-1	1	4		
508480	CHATILLON S/COLMONT			D4	0			0								
534948	CHATRES LA FORET			D3	1			1								
522037	CHEMAZE			D2	1			2								
554128	CHEMERE LA BAZOUGE			D4	0			1								
526367	COMMER			D3	1			1								
509056	CONGRIER			D3	1			0				-1	1	4		
523864	SC ANJOU			D1	2	1		3	3							
529820	COURBEVILLE			D3	1			0				-1	1	4		
546894	CUILLE SAINT POIX			D3	1			1								
523235	DESERTINES			D3	1			0				-1	1	4		
524528	LA DOREE			D3	1			1								
502219	FOUGEROLLES	1	2	D1	2	1		0	0			-2	3	0		NON
548110	FROMENTIERES			D4	0			0								
502354	LE GENEST ST ISLE			D1	2	1		3	2							

OBLIGATION

ANALYSE INFORMATIVE

N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis			Situation au 31/03/2022								
				Niveau	Total	Dont Majeur	dont formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours	Nombre d'arbitre répertorié				Nombre d'arbitre manquant	Année d'infraction	Références Sportives	
								Total	Dont Majeur	Dont Très jeune Arbitre	dont formé et reçu avant le 31 mars de la saison en cours			Mutés 2022-2023	Accession
522681	GRAZAY	3		D3	1			0				-1	1	4	
502284	GREZ EN BOUERE			D3	1			0				-1	1	4	
525077	ASL HUISSERIE			D1	2	1		3	2						
502189	FC DE L' AISNE	2		D2	1			1							
521394	JUBLAINS			D4	0			0							
550030	JUVIGNE			D3	1			1							
552967	LANDIVY PONTMAIN	4		D2	1			1							
581435	LARCHAMP MONTAUDIN			D3	1			1							
502400	LASSAY LES CHATEAUX			D1	2	1		4	3						
501908	LAVAL FA			D2	1			3							
581445	LAVAL MAGHREB		1	D1	2	1		0	0			-2	2	2	
508674	LAVAL ASPTT			D2	1			2							
860586	LAVAL ASSUM			D4	0			0							
539914	LAVAL REUNION		1	D2	1			0				-1	2	2	
553223	LIVRE LA TOUCHE			D4	0			0							
523237	LOUPFOUGERES			D4	0			0							
524234	MAISONCELLES			D3	1			0				-1	1	4	
548955	MARCILLE			D3	1			1							
502177	MARTIGNE SUR MAYENNE	1		D1	2	1		1	1			-1	1	4	
522467	MENIL		1	D2	1			0				-1	2	2	
546252	VAUDAIGU			D4	0			1							

OBLIGATION

ANALYSE INFORMATIVE

N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	OBLIGATION				ANALYSE INFORMATIVE							
				Niveau	Nombre d'arbitres requis			Situation au 31/03/2022							
					Total	Dont Majeur	dont formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours	Nombre d'arbitre répertorié				Nombre d'arbitre manquant	Année d'infraction	Références Sportives	
Total	Dont Majeur	Dont Très jeune Arbitre	dont formé et reçu avant le 31 mars de la saison en cours	Mutés 2022-2023	Accession										
522683	MONTENAY			D2	1			1							
526701	MONTIGNE LE BRILLANT			D3	1			1							
519655	MONTJEAN			D2	1			0			-1	1	4		
527412	MOULAY	1		D2	1			0			-1	1	4		
525090	NEAU			D4	0			0							
515240	NUILLE			D2	1			2							
508674	OISSEAU			D3	1			1							
529592	PARIGNE SUR BRAYE			D3	1			0			-1	1	4		
522036	PARNE SUR ROC			D3	1			1							
523236	LE PAS			D4	0			0							
560757	PLACE			D4	0			0							
524533	POMMERIEUX	4 et plus	4 et plus	D2	1			0			-1	4 et plus	0	NON	
502314	PORT BRILLET		1	D3	1			1							
502058	PRE EN PAIL			D1	2	1		2	2						
501970	QUELAINES	1		D2	1			0			-1	1	4		
500449	RENAZE - ST SATURNIN			D2	1			0			-1	1	4		
531052	LA ROUAUDIÈRE			D4	0			0							
551500	RUILLE LOIRON			D2	1			2							
519960	SUD OUEST MAYENNAIS	1		D2	1			0			-1	1	4		
502235	ST BERTHEVIN			D1	2	1		3	3						
517517	SAINT BRICE			D4	0			0							

OBLIGATION

ANALYSE INFORMATIVE

N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis				Situation au 31/03/2022							
				Niveau	Total	Dont Majeur	dont formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours	Nombre d'arbitre répertorié				Nombre d'arbitre manquant	Année d'infraction	Références Sportives	
								Total	Dont Majeur	Dont Très jeune Arbitre	dont formé et reçu avant le 31 mars de la saison en cours			Mutés 2022-2023	Accession
523679	ST CHRISTOPHE DU LUAT			D4	0			0							
534134	SAINT FORT	1	2	D3	1			0			-1	3	0	NON	
521116	SAINT FRAIMBAULT			D3	1			1							
514758	SAINT GEORGES BUTTAVENT			D1	2	1		2	1						
580642	SAINT GERMAIN VALLEE D'ORTHE		1	D2	1			0			-1	2	2		
529593	SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX			D2	1			1							
517452	SAINT JEAN SUR MAYENNE	2	3	D2	1			0			-1	4	0	NON	
523238	SAINT MARS SUR COLMONT			D4	0			0							
512555	SAINT PIERRE DES LANDES			D2	1			0			-1	1	4		
502329	SAINT PIERRE DES NIDS			D2	1			0			-1	1	4		
523239	SAINT QUENTIN LES ANGES			D4	0			0							
527070	STE GEMMES SPORT			D4	0			1							
549937	SIMPLE MARGINE		4 et plus	D3	1			0			-1	4 et plus	0	NON	
521840	VAIGES			D2	1			1							
525495	VAUTORTE			D4	0			1							
520645	VILLIERS CHARLEMAGNE			D2	1			1							
502234	VOUTRE			D2	1			0			-1	1	4		

Annexe 2 - Situation des clubs au titre de l'article 41.4 du Statut de l'Arbitrage

DISTRICT DE LA MAYENNE

ANALYSE INFORMATIVE

Niveau	N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis art.41.4	Situation au 31/03/2022				
					Total	Nombre d'arbitre répertorié	Nombre d'arbitre manquant	Amende	Année d'infraction à l'issue de la saison	Sanction Financière
						Total				
D1	522678	AHUILLE			2	0	2	120	1	240
D1	501954	ANDOUILLE			2	2				
D1	520665	ARGENTRE			2	1	1	120	1	120
D1	510494	ARON			3	2	1	120	1	120
D1	519095	LE BOURGNEUF LA FORET			2	3				
D1	523864	SC ANJOU			2	3				
D1	502219	FOUGEROLLES	1	2	2	0	2	120	3	720
D1	502354	LE GENEST ST ISLE			2	3				
D1	525077	L'HUISSERIE			3	3				
D1	502400	LASSAY LES CHATEAUX			2	4				
D1	581445	LAVAL MAGHREB	1	2	2	0	2	120	3	720
D1	502058	PRE EN PAIL			1	2				
D1	502283	CHANTRIGNE			2	2				
D1	502235	SAINT BERTHEVIN			2	3				
D1	514758	SAINT GEORGES BUTTAVENT			2	2				
D1	502188	AMBRIERES CIGNE			3	4				
D2	551137	ASTILLE COSMES			1	1				
D2	528829	AZE			2	3				

DISTRICT DE LA MAYENNE

ANALYSE INFORMATIVE

Niveau	N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis art.41.4	Situation au 31/03/2022				
					Total	Nombre d'arbitre répertorié	Nombre d'arbitre manquant	Amende	Année d'infraction à l'issue de la saison	Sanction Financière
						Total				
D2	518642	LA BACONNIERE		1	2	0	2	90	2	360
D2	517121	BALLEE	1	2	2	2				
D2	552967	LANDIVY PONTMAIN		1	1	1	1	90	2	180
D2	532697	LA BAZOGE MONTPINCON			1	1				
D2	522037	CHEMAZE			1	2				
D2	502189	FC DE L' AISNE	0	1	2	1	1	90	2	180
D2	508674	LAVAL ASPTT			2	2				
D2	501908	LAVAL FA			1	3				
D2	539914	LAVAL REUNION		1	1	0	1	90	2	180
D1	502177	MARTIGNE SUR MAYENNE	1	2	2	1	1	120	3	360
D2	522467	MENIL		1	2	0	2	90	2	360
D2	522683	MONTENAY			2	1	1	90	1	90
D2	519655	MONTJEAN			1	0	1	90	1	90
D2	527412	MOULAY			1	0	1	90	1	90
D2	515240	NUILLE			1	2				
D2	524533	POMMERIEUX	1	2	1	0	1	90	3	270
D2	501970	QUELAINES			2	0	2	90	1	180
D2	500449	RENAZE ST SATURNIN		1	2	1	1	90	2	180

DISTRICT DE LA MAYENNE

ANALYSE INFORMATIVE

Niveau	N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis art.41.4	Situation au 31/03/2022				
					Total	Nombre d'arbitre répertorié	Nombre d'arbitre manquant	Amende	Année d'infraction à l'issue de la saison	Sanction Financière
						Total				
D2	551500	RUILLE LOIRON			2	2				
D2	529593	SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX		1	2	1	1	90	2	180
D2	580642	SAINT GERMAIN VALLEE D'ORTHE		1	1	0	1	90	2	180
D2	517452	SAINT JEAN SUR MAYENNE	1	2	1	0	1	90	3	270
D2	512555	SAINT PIERRE DES LANDES	1	2	2	0	2	90	3	540
D2	519960	SUD OUEST MAYENNE		1	2	0	2	90	2	360
D2	521840	VAIGES			2	1	1	90	1	90
D2	520645	VILLIERS CHARLEMAGNE	1	2	2	1	1	90	3	270
D2	502329	SAINT PIERRE DES NIDS			1	0	1	90	1	90
D2	502234	VOUTRE			1	0	1	90	1	90
D3	531062	ARGENTON NOTRE DAME			1	1				
D3	528601	ATHEE			1	1				
D3	530228	AVERTON	1	2	1	0	1	90	3	270
D3	548732	BALLOTS			1	2				
D3	522679	BEAULIEU SUR OUDON			1	1				
D3	554129	LA BIGOTTIERE ALEXAIN			1	0	1	90	1	90
D3	530240	BOUCHAMPS LES CRAON			1	1				
D3	516188	BRECE			1	2				

DISTRICT DE LA MAYENNE

ANALYSE INFORMATIVE

Niveau	N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis art.41.4	Situation au 31/03/2022				
					Total	Nombre d'arbitre répertorié	Nombre d'arbitre manquant	Amende	Année d'infraction à l'issue de la saison	Sanction Financière
						Total				
D3	519704	CHAILLAND	1	2	1	0	1	90	3	270
D3	511503	CHAMPGENETEUX	1	2	1	0	1	90	3	270
D3	532698	LA CHAPELLE CRAONNAISE			1	0	1	90	1	90
D3	521043	CHARCHIGNE			1	1				
D3	545668	LA CHARNIE			1	0	1	90	1	90
D3	534948	CHATRES LA FORET			1	1				
D3	526367	COMMER			1	1				
D3	509056	CONGRIER			1	0	1	90	1	90
D3	529820	COURBEVEILLE			1	0	1	90	1	90
D3	546894	CUILLE SAINT POIX			1	1				
D3	523235	DESERTINES			1	0	1	90	1	90
D3	524528	LA DOREE			1	1				
D3	522681	GRAZAY			1	0	1	90	1	90
D3	502284	GREZ EN BOUERE			1	0	1	90	1	90
D3	550030	JUVIGNE			1	1				
D3	581435	LARCHAMP MONTAUDIN			1	1				
D3	524234	MAISONCELLES			1	0	1	90	1	90
D3	548955	MARCILLE			1	1				

DISTRICT DE LA MAYENNE

ANALYSE INFORMATIVE

Niveau	N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis art.41.4	Situation au 31/03/2022				
					Total	Nombre d'arbitre répertorié	Nombre d'arbitre manquant	Amende	Année d'infraction à l'issue de la saison	Sanction Financière
						Total				
D3	526701	MONTIGNE LE BRILLANT			1	1				
D3	508674	OISSEAU			1	1				
D3	529592	PARIGNE SUR BRAYE			1	0	1	90	1	90
D3	522036	PARNE SUR ROC			1	1				
D3	502314	PORT BRILLET			1	1				
D3	534134	SAINT FORT	1	2	1	0	1	90	3	270
D3	521116	SAINT FRAIMBAULT			1	1				
D3	549937	SIMPLE MARIGNE	1	2	1	0	1	90	3	270
D4	519096	BAZOUGERS			1	2				0
D4	560709	LA BRULATTE-LA GRAVELLE			1	0	1	60	1	60
D4	508480	CHATILLON			1	0	1	60	1	60
D4	554128	CHEMERE LA BAZOUGE			1	1				
D4	548110	FROMENTIERES			1	0	1	60	1	60
D4	521394	JUBLAINS	1	2	1	0	1	60	3	180
D4	860586	LAVAL ASSUM			1	0	1	60	1	60
D4	553223	LIVRE LA TOUCHE		1	1	0	1	60	2	120
D4	523237	LOUPFOUGERES			1	0	1	60	1	60
D4	525090	NEAU			1	0	1	60	1	60

DISTRICT DE LA MAYENNE

ANALYSE INFORMATIVE

Niveau	N° Affiliation	Nom	Année d'infraction à l'issue de la saison n-2 (2018-2019)	Année d'infraction à l'issue de la saison n-1 (2019-2020)	Nombre d'arbitres requis art.41.4	Situation au 31/03/2022				
					Total	Nombre d'arbitre répertorié	Nombre d'arbitre manquant	Amende	Année d'infraction à l'issue de la saison	Sanction Financière
						Total				
D4	523236	LE PAS			1	0	1	60	1	60
D4	560757	PLACE			1	0	1	60	1	60
D4	531052	LA ROUAUDIÈRE			1	0	1	60	1	60
D4	517517	SAINT BRICE		1	1	0	1	60	2	120
D4	523679	ST CHRISTOPHE DUN LUAT			1	0	1	60	1	60
D4	523238	SAINT MARS SUR COLMONT	1	2	1	0	1	60	3	180
D4	523239	SAINT QUENTIN LES ANGES		1	1	0	1	60	2	120
D4	527070	SAINTE GEMMES			1	1				0
D4	546252	VAUDAIGU			1	1				0
D4	525495	VAUTORTE			1	1				0